

Compte-rendu du conseil d'école du 4 novembre 2019

Excusés : Mme l'Inspectrice, Mme Castagné, Mme Bedel, M Gaulin, Mme Soubeyroux, Mme Portes, Mme Aubry

1. ROLES ET COMPETENCES DU CONSEIL D'ECOLE

Les personnes présentes au conseil d'école sont invitées par le directeur d'école, président de séance.

Le président, après avis du conseil peut inviter une personne dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

Les parents titulaires ont le droit de vote, les parents suppléants peuvent assister aux séances sans prendre part aux votes.

Ils n'ont de voix délibérative qu'en l'absence du titulaire.

Les parents délégués sont les porte-parole des parents au conseil d'école pour tous les problèmes que ces derniers ont soumis.

Chaque enseignant est maître de ses choix pédagogiques et ces choix ne pourront être contestés lors d'un conseil d'école.

Le conseil d'école :

-vote le règlement intérieur de l'école

-établit le projet d'organisation du temps scolaire

-donne son avis et présente des suggestions sur l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires, la restauration, la protection et la sécurité des élèves.

-statue sur proposition des enseignants pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école

-donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles

-est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'enseignement.

2. RESULTATS DES ELECTIONS

L'Honor de Cos : 196 inscrits, 109 votants, 3 nuls, suffrages exprimés : 55,61 %

Puycornet : 164 inscrits, 69 votants, 5 nuls, suffrages exprimés : 49,65%

Piquecos : 48 inscrits, 32 votants, 0 nul, suffrages exprimés : 66,67 %

Sont élus pour l'Honor :

Mme Bedel, Mme Faure, Mme Fochesato, Mme Gayraud, Mme Lage (titulaires), Mme Sartor, Mme Séménadis, Mme Soubeyroux (suppléants)

Sont élus pour Puycornet :

Mme Banizette, Mme Pech, Mme Guinaliu, Mme Costes, Mme Bournet, M Augé, M Gaulin

Avant l'heure de l'ouverture de l'école, les élèves sont à la charge de leurs parents et lorsqu'ils empruntent les circuits spéciaux de transport, sont placés sous la surveillance de l'organisateur.

HYGIENE ET SECURITE

Les enseignants peuvent administrer des médicaments dans le cadre d'un P.A.I. (projet d'accueil individualisé).

Et si la situation l'exige de façon incontournable, des médicaments peuvent être pris pendant le temps scolaire. Dans ce cas, une ordonnance du médecin traitant, lisible et décrivant de façon précise la posologie, doit le spécifier explicitement. Une demande écrite des parents est exigée. Les médicaments et l'ordonnance sont remis en main propre à l'enseignant.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité cependant le règlement type départemental étant en cours de réécriture, un second règlement intérieur devra être voté lors du 2ème conseil d'école.

1. EQUIPES ET EFFECTIFS

PS/MS = 24	Mme PORTES
PS/MS/GS = 25	Mme BOUIX/ Mme AUBRY (mardi)
PS/MS/GS = 25	Mme GAUTIER
GS/CP = 24	Mme GOUBEAU
CP/CE1 = 25	Mlle COUSI
CE1/CE2 = 25	Mme VALETTE/ Mme MEDAL (lundi AM et mardi)
CE1/CE2 = 26	M VIDONI
CM1/CM2 = 25	Mme RIGAUD
CM1/CM2 = 27	Mme SAHUC

EFFECTIF TOTAL = 226 élèves

2. INTERVENANTS EXTERIEURS

Chantal FAUCONNIER □ MUSIQUE

Mardi : séances 20 minutes Mat. Et 30 min pour les classes de Sabine et Madelis
séances 45 minutes Elem.

**TAP Honor jeudi 13h45-14h45 classe de Mme Goubeau et Cousi
vendredi 13h45-14h45 classe de Mme Gautier , Bouix et Portes**

Projet jardin : 3 intervenantes : Laurine, Hélène et Corinne

TAP Puycornet lundi 13h45-14h45

Cuisine : Mme Laflorencie	relaxation : Sonia Prayssac	Enluminures : Paquita
gym : Betty Goncalvez	Musique : Laëtitia	

TAP Piquecos lundi 15h15- 16h15

Arts/musique sur le thème de l'environnement : MERCADIER Hélène

3. REGISTRE SECURITE

→EXERCICES INTRUSION/ATTENTATS

Les exercices consistent à se déplacer ou à se cacher sans bruit. Ils sont donc réalisés sous la forme de jeux. Pour les plus grands, il y a des discussions autour du thème de l'intrusion, des attentats

Honor : 08/10 Puycornet : 4/11 Piquecos : 8/11

7. BILAN ACTIONS PEDAGOGIQUES

L'honor participe au festival lettres d'automne de Montauban

20/11 : classe de Mme Gautier : rencontre avec Edouard Manceau

21/11 : classe de Mme Bouix : rencontre avec Malika Doray

25/11 : classe de Mme Goubeau : rencontre avec Magali Bardos

classe de Mme Cousi : atelier avec Magali Bardos

Les classes de mesdames Portes et Goubeau participeront aussi au salon du livre jeunesse du mois de mai.

USEP :

Les 3 classes de maternelle se rencontreront lors d'une activité jeux athlétiques organisée par l'USEP

Les classes de Mesdames Goubeau et Cousi iront au musée du jouet et au muséum d'histoires naturelles le **13 décembre**.

Puycornet et Piquecos

6/12 : les classes de CE1/CE2 participeront à une rencontre lutte biathlon organisée par l'USEP

19/12/ : une personne interviendra sur le thème de la philosophie dans les 3 classes de Puycornet

18 octobre : les classes de CM1/CM2 ont participé à une rencontre athlétisme à Lunel organisée par l'USEP

18 décembre : les classes de CM1/CM2 participeront à une rencontre lutte dans la salle des fêtes de Puycornet

Dans ce même projet une sortie est prévue le 19 mars à Bonaguil et à la Bastide de Lauzerte.

Une archéologue interviendra également dans les classes 3 demi-journées entre janvier et février afin de faire découvrir aux élèves le petit patrimoine autour de Puycornet

Afin de réduire le coût de ce projet, une vente de chrysanthèmes a permis de rapporter environ 4 € par élève.

Un parent regrette le fait que tous les élèves ne soient pas partis en classe découverte durant leur scolarité.

Les enseignants répondent que c'est ce qu'ils essaient de faire mais que cela prend beaucoup de temps et que parfois leur vie personnelle ne le leur permet pas

OCCITAN

Il n'y a pas d'intervenant en occitan cette année car le travail réalisé l'an passé avec une personne peu formée était sans intérêt pour les élèves.

CLAE

Intervention de Nicolas Nogues, directeur :

L'équipe est presque semblable aux autres années, ce qui permet de la stabilité et de mieux connaître les élèves.

Un travail autour de l'environnement, des gestes éco-responsables et du jardin va être effectué.

Un parent intervient afin d'avoir confirmation de la mise en place du vouvoiement par l'animatrice.

Monsieur Nogues confirme que ce vouvoiement a été instauré afin de créer une distance entre les élèves et l'animatrice que certains ont l'habitude de cotoyer à l'extérieur de l'école. Elle est ainsi l'animatrice et plus l'amie des parents dans le cadre de son travail.

Monsieur Prayssac demande aux enseignants si la classe difficile de l'an passé est plus facile à gérer.

Les élèves ayant été séparés, il n'y a pas de problème pour l'instant

AAPEERPI

Le loto des écoles aura lieu cette année le 1 février 2020